GYROPHARE LED BLEU
Référence : 05489



RESUME

Le gyrophare LED bleu peut être utilisé par les véhicules d'intérêt général prioritaires et les véhicules d'intérêt général bénéficiant de facilités de passage. C'est le cas de la police, l'ambulance, les pompiers, etc.

Avec ses 16 LED, le dispositif est de grande qualité et répond aux normes ECE R65 et R10.

Le modèle est à visser en 3 points et il se branche sur des batteries de 12 ou 24 volts.

Le gyrophare est de classe 2, il dispose d'un mode jour et d'un mode nuit. Il possède 3 modes lumineux : flash, double flash et rotatif.

Les points forts :

- Homologué pour la route
- IP66
- Adapté à tous les véhicules
- 3 modes lumineux
- Très résistant dans le temps





DESCRIPTION

Un gyrophare LED bleu homologué pour la route

Le gyrophare bleu est homologué ECE R65 et R10 et peut donc parfaitement être utilisé sur les voies publiques ouvertes à la

circulation. D'une grande qualité, il résiste très bien dans le temps car il est très robuste. L'indice de protection du gyrophare est IP66, cela signifie qu'il est étanche à la poussière et qu'il peut supporter de forts jets d'eau.

Grâce à ses 16 LED de 5 watts, le gyrophare est très lumineux (275 candelas). Il peut éclairer avec 3 modes lumineux différents : rotatif, flash et double flash. Il est aussi normé et dispose ainsi d'un mode jour et d'un mode nuit. Le premier étant plus puissant afin d'être plus visible.

Parce que les véhicules prioritaires ont besoin d'être vraiment bien vus pour que les automobilistes leur facilitent l'accès, nous vous proposons un gyrophare de classe 2, beaucoup plus visible.

Il s'installe sur le toit du véhicule en 3 points de fixation (visserie fournie). Il mesure 105 mm de hauteur et a une alimentation bitension 12 et 24V. Il peut donc s'installer sur les véhicules légers, utilitaires ou camions et être utilisé par une température allant de -40 à 75°C.

Découvrez aussi l'homologue de ce produit : le gyrophare professionnel orange à visser.

Installation du gyrophare professionnel

Pour l'installer, fixez-le sur le pavillon de votre engin (les 3 vis sont fournies) puis reliez les fils à des fusibles raccordés au boitier d'allumage ou à l'interrupteur à bascule sur le tableau de bord de votre véhicule (le boitier est ensuite raccordé à la batterie).

- Le fil rouge doit être relié à un interrupteur raccordé à l'alimentation (borne "+" de la batterie)
- Le fil noir doit être relié à la masse (borne "-" de la batterie)
- Le changement de mode lumineux se fait par impulsion du fil jaune à la masse. Vous avez alors 2 possibilités :

choisissez le mode au moment de l'installation et isolez ce fil ou reliez ce fil à un interrupteur à impulsion raccordé à la masse (borne "-").
- Le fil blanc permet de passer du mode nuit au mode jour. S'il est raccordé à l'alimentation (borne "+") alors le système est en mode jour, sinon il est en mode nuit.

Si besoin, faites appel à un professionnel pour votre installation de gyrophares. Vous pouvez aussi opter pour le gyrophare bleu magnétique.

Réglementation du gyrophare bleu de police

Pour être mis en circulation, les gyrophares professionnels doivent être normés ECE R65 et R10. La première norme atteste de la qualité du produit et d'une luminosité suffisante et la deuxième assure qu'il n'y aura pas de problème d'interférences électromagnétiques avec les autres appareils. Nos produits respectent ces normes.

Attention, les gyrophares bleus ne peuvent pas être utilisés par n'importe qui sur la route. Voici les deux types de véhicules qui sont autorisés à circuler avec un gyrophare bleu selon l'article R311-1 du Code de la route :

- Les véhicules d'intérêt général prioritaires : police, gendarmerie, pompiers, douane, etc.
- Les véhicules d'intérêt général bénéficiant de facilités de passage : ambulances, services d'intervention de sécurité gazière et électrique, etc.

Si vous vous faites arrêter parce que vous utilisez un gyrophare bleu sans y être autorisé, vous risquez une amende de 135€.

Lisez notre article de blog pour tout comprendre sur les gyrophares professionnels.

Caractéristique du gyrophare pompier

Dimensions :

- Hauteur : 105 mm
- Diamètre du socle : 142 mm

Poids : 600 grammes

Intensité lumineuse : 275 candelas

Modes :

- Rotatif
- Flash
- Double flash

Fixation : À visser en 3 points (vis fournies)

Classe :

- Classe 2
- Classe 1 (sur devis)